

# Maxime Prévot, le boulimique

**Le Namurois ne voulait pas entrer au gouvernement wallon, mais il gère avec gourmandise un portefeuille bien garni. Enquête sur un ministre-bourgmestre foisonnant et impatient, qui tient à la fois du plombier Dehaene et du comte de Champignac. Et qui sera, sans doute, le prochain président du CDH.**

Par **François Brabant**

**T**out allait bien. Ascension éclair. Parcours sans faute. A la Bourse des valeurs politiques, la cote Maxime Prévot montait en flèche. Jusqu'à ce maudit dimanche 8 février 2015, date à laquelle les Namurois ont été appelés à se prononcer sur la construction d'un centre commercial à la place de l'actuel square Léopold. La consultation populaire s'est soldée par un échec de la tripartite CDH-MR-Ecolo au pouvoir dans la capitale wallonne. Elle a aussi entraîné un revers personnel pour le bourgmestre en titre. Le premier de sa jeune carrière. Maxime Prévot a eu beau se déployer avec énergie durant la campagne, l'issue du scrutin lui a été défavorable : 59,5 % des votants ont rejeté le projet de centre commercial. Il ne s'agissait certes que d'un enjeu local. Difficile toutefois de ne pas y voir une première anicroche dans le costume immaculé du *wonder boy* centriste.

L'épisode laissera-t-il des traces ? Pour l'heure, la crédibilité de Maxime Prévot ne paraît pas atteinte, et sa gestion de l'après-consultation s'avère plutôt habile. Une péripétie vite oubliée ? Deux interprétations coexistent, note un observateur

de la vie namuroise. « Soit, c'est une claque sans lendemain. Soit, le couac du square Léopold ouvre une nouvelle séquence pour Maxime Prévot. Ce peut être le début d'un cycle négatif, après une décennie de succès ininterrompue. » Le bourgmestre pourrait être victime de son volontarisme. En affichant un désir effréné de transformer sa ville, il a lui-même multiplié les chausse-trappes. « Je ne pense pas que cet épisode-ci va lui coûter politiquement, pronostique un élu CDH. Par contre, il doit faire gaffe à ne pas se taper une seconde consultation populaire. Namur bouge beaucoup plus qu'avant, ça donne presque le tournis. Maxime ne doit pas ouvrir 43 000 chantiers en même temps, car à chaque fois, c'est une prise de risque supplémentaire. Il doit tempérer son enthousiasme débordant. Sinon, ça pourrait lui jouer des tours. »

## Une insolente popularité

Dans l'immédiat, Maxime Prévot a peu à craindre, tant son assise est solide. Intronisé maieur de Namur en mars 2012, en parfaite harmonie avec son prédécesseur Jacques Etienne, il a conforté son leadership sept mois plus tard : 13 549 voix aux élections communales, le triple du score réalisé par le socialiste Bernard Anselme, bourgmestre sortant, en 2006. Le genre de butin qui ne s'érode pas à la première micro-tempête. De surcroît, Prévot peut compter sur une expérience peu commune. Il était âgé de 26 ans à peine, en 2004, lorsqu'il a été bombardé directeur politique du CDH, alors présidé par Joëlle Milquet. Trois ans plus tard, il devenait député fédéral, avant de migrer vers le parlement wallon, en 2009, où il a obtenu d'emblée le poste convoité de chef de groupe. « Il n'a que 36 ans et il a déjà connu toutes les facettes de la politique », constate un homme de l'ombre du parti centriste. Maxime Prévot se plaît à exploiter une image de mandataire moderne, quasi managérial, en rupture avec certains archaïsmes wallons. Pour l'émission *De slimste gemeente*, un quiz inter-villes diffusé par la chaîne flamande VT4, il n'a pas craint d'affronter l'échevine anversoise Liesbeth Homans, l'une des principales dirigeantes de la N-VA. Au mois d'août dernier, il s'est attaqué aux 100 kilomètres de l'Oxfam Trailwalker, un raid exigeant à travers les Hautes Fagnes – ce qui lui a valu de beaux articles dans la presse.

Si les élections régionales de mai 2014 ont confirmé son insolente popularité (21 912 voix dans l'arrondissement de Namur), elles lui ont surtout permis de franchir un cap, en le propulsant vice-président du gouvernement wallon. Une promotion spectaculaire, mais aussi très embarrassante. Car au cours des six mois qui l'ont précédée, Maxime Prévot a inlassablement répété qu'en aucun cas, il ne délaierait le maïorat pour devenir ministre. Le président du CDH, Benoît Lutgen, l'avait pourtant mis en garde : « Arrête de claironner partout que tu ne seras jamais ministre. Dans la

vie politique, on ne sait pas ce qui peut arriver. » Mais le Namurois n'en a pas démordu, même après les élections, quand l'hypothèse s'est précisée. « Tu seras ministre, Maxime », lui a un jour confié André Antoine, avec une note de dépit dans la voix, pressentant que l'ascension de son collègue allait concourir à son déclin. « Non, André, ma seule envie, c'est de rester bourgmestre de Namur. ●●●

●●● Toi, tu seras ministre », a répondu Maxime Prévot, catégorique. L'inverse est advenu : le Brabançon relégué à un poste honorifique, président du parlement wallon, le Namurois bombardé numéro 2 du gouvernement régional.

Maxime Prévot assure que le dilemme lui a causé des nuits blanches, « une boule dans le ventre ». Il pressentait que la décision risquait de donner de lui l'image d'un arriviste qui renie sa parole. Mais l'insistance de Benoît Lutgen a vaincu ses réticences. « A un moment, il faut sauter dans la piscine, justifie le président du CDH. Maxime ne pouvait pas rester au bord du chemin à un moment aussi crucial pour notre Région. Je l'ai mis face au défi de s'investir non seulement pour Namur, mais aussi pour toute la Wallonie. » Pour anéantir les contre-arguments de son interlocuteur, Lutgen n'a pas hésité à sous-entendre que, dans la distribution des subsides régionaux, Namur pourrait pâtir de son refus.

Une fois convaincu de rejoindre la table du gouvernement, le néo-ministre ne s'est cependant pas contenté d'une demi-portion. Il a exigé un portefeuille bien garni : les Travaux publics, la Santé, l'Action sociale, mais aussi le Patrimoine. « Maxime a un côté gourmand », chuchote-t-on au CDH. L'ampleur de ses attributions a d'ailleurs provoqué l'ire de plusieurs socialistes, ahuris que des compétences aussi stratégiques aient pu être cédées au partenaire centriste, surtout dans le contexte de la sixième réforme de l'Etat. Ce n'est rien moins que l'embryon de la future sécurité sociale wallonne que Maxime Prévot est appelé à gérer.

### Sorti du moule PWC

Bien qu'affilié dès l'âge de 18 ans au Parti social-chrétien, ancêtre du CDH, Maxime Prévot est un centriste hors séraïl. Une mère fonctionnaire à l'Onem, un père informaticien, il a grandi dans un milieu peu politisé, à distance du monde catholique. « Je ne sais même pas pour qui votaient mes parents, raconte-t-il. Quant à la religion, j'ai fait ma petite communion, pour suivre mes copains, mais ensuite, j'ai aussi fait ma fête laïque. Sur ces questions-là, je suis assez hybride, même si je me suis rapproché des valeurs chrétiennes au fil du temps. Je me définis comme un chrétien en questionnement. De temps en temps, la messe est un moment d'introspection qui me fait du bien. »

Son entrée dans la vie professionnelle s'est opérée via le cabinet de consultance PricewaterhouseCoopers. Son créneau : évaluer les performances des administrations publiques – Commission européenne, police fédérale, coopération au développement... Une expérience fondatrice. « On loupe une clé de compréhension du personnage si on ignore qu'il a travaillé dans une boîte d'audit », insiste l'échevin écologiste namurois Arnaud Gavroy. De ces années-là, Prévot garde un pragmatisme à toute épreuve, un sens de l'efficacité et un dédain pour les palabres idéologiques. « Sa force principale réside dans sa capacité ultra-rapide à synthétiser un problème, complète Carlo Di Antonio, l'un des deux autres ministres CDH du gouvernement wallon. Moi qui ai besoin de temps pour m'imprégner d'un dossier, je suis toujours impressionné par la vitesse avec laquelle il l'assimile. »

« Ma seule idéologie, c'est le bon sens », clame Maxime Prévot. A ceux qui lui font remarquer le caractère flou, voire vide, de sa profession de foi, il oppose cette réplique : « Détrompez-vous. En politique, le bon sens est une denrée rare. » La parade ne convainc pas tout le monde. « Le bon sens, c'est bien, mais il doit quand même rester dans le corps du projet CDH, dans l'humanisme, objecte l'un de ses proches. Il a presque toujours raison sur le fond. Mais, surtout ces derniers temps, il dérape parfois dans l'expression, avec un petit côté populiste. »

Comme l'ancien Premier ministre Jean-Luc Dehaene, Maxime Prévot se singularise par une faculté hors du commun à déminer les crises, quitte à avancer au bulldozer. « Il aurait fait un excellent plombier », glisse Arnaud Gavroy. « Je suis orienté résultats, et je veux que ça aille vite ! » se vante l'intéressé. Mais son empressement lui a déjà joué des tours. En 2012, il a promis que Namur serait bientôt dotée d'un téléphérique. Dossier à suivre... Tout aussi péremptoire, il a annoncé que le marché namurois serait déplacé du samedi au dimanche, avant de reculer. Une autre question sensible, l'instauration d'une taxe sur les bureaux, l'a contraint à une retraite un peu piteuse. En tant que ministre, il a déclaré tambour battant son intention de revoir le système des allocations familiales. « Un enfant est égal à un enfant. Recevoir le même montant, quel que soit l'ordre dans lequel les enfants naissent, serait logique », expliquait-il le 28 août, à peine entré en fonction. « C'est un bateleur, s'amuse Arnaud Gavroy. S'il vendait des aspirateurs sur le marché de Namur, il ferait merveille. » D'autres voient en lui un « comte de Champignac » version démocrate-humaniste, un infatigable agitateur d'idées, au risque de la légèreté.

Pragmatisme, impatience, franc-parler parfois hasardeux : de quoi le rapprocher du ministre-président Paul Magnette. « Magnette-Prévot, c'est un axe moderne pour la Wallonie, qui tranche avec un certain passé », approuve Philippe Buelen, le chef de cabinet du Namurois. « Cela m'a frappé en lisant la récente enquête du Vif/L'Express sur l'action

de Magnette à Charleroi, confie Jean-Louis Close, ancien bourgmestre PS de Namur. Remplacez Magnette par Prévot, Charleroi par Namur, et l'analyse reste correcte. C'est le même type d'homme politique. »

Pour l'heure, l'un et l'autre bénéficient d'une aura quasi intacte. Mais un bilan mitigé au gouvernement wallon pourrait ternir leur étoile. Maxime Prévot, surtout, doit composer avec un handicap: le déclin chronique du CDH. Depuis 1945, le parti souffre d'une érosion constante de son électorat. Les docteurs qui se sont portés à son chevet n'ont pu guérir le malade, juste lui offrir quelques périodes de rémission. Pour cette raison, le Namurois ne sera, sans doute, jamais Premier ministre ou ministre-président wallon. « Au mieux, il deviendra président du CDH », ironise un socialiste.

Prévot à la tête du CDH ? L'option a été envisagée au début de l'été passé. Benoît Lutgen, parfois lassé des mille tracasseries qu'implique la gestion du parti, a hésité à intégrer le gouvernement wallon. Dans ce cas, Maxime Prévot était appelé à lui succéder à la présidence. Mais le scénario présentait des inconvénients. Dont le risque de voir émerger une candidature alternative – Melchior Wathelet ou Catherine Fonck – et de précipiter le CDH vers de grosses tensions. Partie remise ? Maxime Prévot reste favori pour le jour où Lutgen décidera de passer la main. Depuis longtemps, une relation forte unit les deux hommes. Elle date de la fin des années 1990. Benoît Lutgen avait créé avec son ami Eric Poncin une association de promotion des produits wallons, et Maxime Prévot y avait travaillé comme jobiste. La complicité est restée. Pour preuve : en juin dernier, quand Lutgen a rencontré à plusieurs reprises Bart De Wever, chargé par le Roi d'une mission d'information, seules deux personnes l'ont accompagné. Leurs noms ? Eric Poncin, aujourd'hui secrétaire général du CDH, et Maxime Prévot. • F. B.

## MINISTRE-BOURGMESTRE, L'IMPOSSIBLE CUMUL

**B**ourgmestre et ministre ? La loi est limpide: elle l'interdit et ne tolère aucune exception. Pour rester aux commandes de sa ville, sans le rester vraiment, Maxime Prévot s'est donc livré à un tour de passe-passe. Il a nommé une échevine déléguée aux compétences maiorales, la libérale Anne Barzin. Nuance de taille : celle-ci ne porte pas le titre de bourgmestre faisant fonction. Il n'y a qu'un bourgmestre à Namur, et c'est Maxime Prévot. Ce dernier continue d'ailleurs d'assister aux réunions du collège. « Je participe aux débats, aux orientations. Mais je ne pose pas l'acte formel de la décision, je sors au moment du vote », expliquait-il au Vif/L'Express en septembre dernier, peu après son entrée au gouvernement régional.

Bourgmestre de Namur de 1983 à 2000, Jean-Louis Close (PS) ne ménage pas ses critiques. « Que ce soit faisable ou pas n'est pas la question, lance-t-il. Si certains arrivent à travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pourquoi pas ? Mais cumuler des mandats de bourgmestre et de ministre, c'est incompatible, déraisonnable, éthiquement condamnable, presque immoral. On ne peut pas siéger dans deux exécutifs à la fois, notamment des exécutifs dont l'un contrôle l'autre. C'est quoi ça ? Je demande des sous à la Région wallonne et c'est moi qui me les attribue ? Bourgmestre empêché, c'est de la fumisterie, et cela vaut aussi pour Paul Magnette à Charleroi. »

Au sein même du CDH, certains expriment leur malaise. « Soit on gère sa ville, soit on gère sa région, lâche un député. Combiner les deux, c'est dévaloriser les deux fonctions. Et puis, on court toujours le risque de se faire rattraper par des pépins locaux. Voyez la consultation populaire à Namur. Quoi qu'on dise, ça a écorné l'image de Maxime. Si ce genre de couacs se répète, ça peut par ricochet perturber le gouvernement. » • F. B.

# Le plus libéral des CDH ?

**Résolument au centre-droit, Maxime Prévot ne détonnerait pas au MR. Mais sa foi dans le secteur associatif fait de lui un pur produit CDH.**

Par **François Brabant**

**L**a règle a jadis été édictée par Gérard Deprez, quand il dirigeait le Parti social-chrétien. Lorsqu'une formation centriste gouverne avec les socialistes, elle doit nommer en priorité des ministres de centre-droit. En revanche, en cas d'alliance avec les libéraux, mieux vaut désigner des personnalités de centre-gauche. Simple comme bonjour, la loi de Deprez repose sur un principe physique élémentaire : faire contrepoids pour

mieux ramener la balle au centre. Le choix de Maxime Prévot comme vice-président du gouvernement obéit-il à une considération de ce type ? « Cela n'a pas du tout été l'élément essentiel », assure Benoît Lutgen, le président du CDH.

Toujours est-il que Maxime Prévot arborait le profil idéal. Cible de nombreuses critiques de la part des milieux entrepreneurs suite à sa décision de ne pas entrer dans la majorité fédérale, le CDH se devait d'envoyer au gouvernement wallon un leader non suspect de complaisance vis-à-vis du PS. Qui, mieux que le Namurois, répondait à cette condition ? « Maxime a construit une partie de sa réputation sur le fait d'avoir mis dehors les socialistes dans sa ville », rappelle Carlo Di Antonio, ministre wallon de l'Environnement.

Son positionnement au centre-droit, Maxime Prévot a d'ailleurs tenu à l'imprimer dès le premier jour de la législature.

« Il n'y aura pas de nouveaux impôts. J'y ai personnellement veillé », a-t-il asséné lors de la conférence de presse présentant la nouvelle coalition régionale. Le coup, paraît-il, a déstabilisé jusqu'au ministre-président Paul Magnette, qui ne l'avait pas vu venir. « Avec Catherine Fonck, André du Bus et Carlo Di Antonio, Maxime fait partie de ces personnalités qui seraient montées dans un gouvernement fédéral de centre-droit sans aucun état d'âme, objecte un ancien élu CDH. Le blocage, c'était la N-VA. Ce n'est pas la droite qui posait problème, mais la droite nationaliste. »

C'est sans doute en 2009 que Maxime Prévot a montré de la façon la plus claire toute la méfiance que lui inspire la domination socialiste. Rétroactes : dans la foulée des élections régionales, CDH et Ecolo ont lié leurs destinées. Reste à choisir le troisième partenaire, PS ou MR. De nombreux centristes penchent pour la seconde option, mais les premiers contacts avec le MR se révèlent épouvantables. A un point tel que Melchior Wathelet et Benoît Lutgen, au départ tentés par la « jamaïcaine », en viennent à douter. Le soir du 15 juin, le CDH convoque son bureau politique à l'hôtel Les 3 Clés, à Gembloux. Le choix d'une coalition avec le PS est avalisé à main levée, peu après 22 heures. Seuls quelques votants s'abstiennent. Parmi eux : au moins trois ténors – Maxime Prévot, Catherine Fonck et Carlo Di Antonio.

#### **Au sens noble du terme**

A Namur, Maxime Prévot a imposé un règlement interdisant la mendicité dans le centre-ville. Il a aussi prohibé les signes religieux distinctifs dans l'administration et les écoles. « Il a clairement une vision de centre-droit, estime l'échevine libérale Anne Barzin. Je lui dis souvent que son seul défaut est de ne pas avoir sa carte au MR. S'il siégeait dans notre groupe au parlement wallon, il ne détonnerait pas du tout. » L'affirmation doit être relativisée. Si Maxime Prévot s'entend bien avec des libéraux sociaux, tels Willy Borsus ou Hervé Jamar, il éprouve davantage de difficultés face à des élus plus nettement marqués à droite, comme Denis Ducarme.

« Maxime Prévot est un libéral dans le sens noble du terme, développe son chef de cabinet, Philippe Buelen. Il est l'une des personnalités du CDH les plus attentives au dynamisme économique. » Comme député wallon, sous la précédente législature, il s'est singularisé par une position assez nette en faveur du service minimum, en cas de grève dans les transports publics. De même, il a vertement critiqué le décret « expropriation » de Jean-Claude Marcourt. Ce texte, rédigé suite à la décision d'ArcelorMittal de fermer la quasi-totalité de ses usines liégeoises, visait les entreprises qui refusent de céder leurs outils à un repreneur. « On revient à l'ère soviétique », s'était plaint Maxime Prévot. « L'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables. Cette formule de Margaret Thatcher, je l'endors sans problème. Et Maxime l'approuve aussi,

j'en suis certain », assure Jacques Etienne, ex-bourgmestre CDH de Namur.

Cela suffit-il à faire de Maxime Prévot un faux CDH ? Non, car un élément, au moins, le distingue du MR : l'importance qu'il accorde au tiers état, entre le public et le privé. « C'est la principale raison pour laquelle il ne pourrait pas se trouver au MR, indique la députée wallonne Véronique Salvi. Il lui manquerait toute la défense du secteur associatif, qui fait partie de notre ADN, et qui est une composante importante de son identité. » Cette sensibilité, Maxime Prévot la tire en partie de son ancrage à Namur, où les associations prennent une très large part dans l'organisation des Fêtes de Wallonie. Loin de se réduire à un trait de caractère, elle implique des conséquences politiques : ce n'est pas un hasard si le nouveau vice-président du gouvernement wallon a choisi pour cheffe de cabinet adjointe Alda Greoli, secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne. Au CDH, l'associatif est aussi un pouvoir. ●

#### **LE PS OSTRACISÉ À NAMUR JUSQU'EN... 2024 ?**

**A**u pouvoir à Namur depuis la fusion des communes, le PS en a été évincé en 2006, au profit d'une tripartite CDH-MR-Ecolo. Depuis, les socialistes rongent leur frein. Une certitude : Maxime Prévot n'est pas près de leur ouvrir la porte. Le bourgmestre en titre ne leur pardonne pas d'avoir activement fait campagne contre son projet de centre commercial à la place du square Léopold. « Le PS a joué l'homme, pas le ballon », accuse-t-il.

Au mois de juillet, alors que certains spéculaient sur un possible renversement d'alliance à la Ville, histoire d'accorder Namur avec la coalition régionale PS-CDH, Prévot a vite coupé court aux rumeurs. Son choix de désigner la libérale Anne Barzin comme échevine déléguée aux compétences maïorales était, notamment, une manière de donner des gages au partenaire MR. « Le fait qu'une des trois grandes villes wallonnes ne soit pas dirigée par le PS, mais par les trois autres partis ensemble, c'est une expérience assez inédite, intéressante, au point que chacun des trois partis a envie de la poursuivre », affirme l'échevin écologiste Arnaud Gavroy. Si l'actuelle alliance devait être reconduite lors des prochaines élections communales, la traversée du désert des socialistes namurois aurait alors toutes les chances de durer jusqu'en 2024. Vingt ans de purgatoire. ● **F.B.**